

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18719

Numéro SIREN : 439 729 096

Nom ou dénomination : 3 V DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 58684

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 11-07-2018

N° DE DEPOT : 058684

N° GESTION : 2014B18719

N° SIREN : 439729096

DENOMINATION : 3 V DEVELOPPEMENT

ADRESSE : 28 rue de Mogador 75009 PARIS

MILLESIME : 2017



3V DEVELOPPEMENT
voltalia

*copie certifiée
conforme*
MA

2017

COMPTES ANNUELS
SAS 3V DEVELOPPEMENT
EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

I. BILAN AU 31/12/2017

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918	37 427	12 490	16 650
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	9 570	36 184	37 304
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	386 873	121 711	265 161	289 013
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	500 714	4 309	496 405	500 714
Prêts	971 739		971 739	1 112 881
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 955 000	173 018	1 781 981	1 956 565
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	465 444		465 444	89 197
Autres créances	117 448		117 448	72 878
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				140 093
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	80 306		80 306	245 730
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				16 737
ACTIF CIRCULANT	663 199		663 199	564 637
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 618 199	173 018	2 445 181	2 521 202

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-537 625	-246 756
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-91 717	-290 868
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-590 343	-498 625
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	40 000	120 000
Provisions pour charges	309 897	302 238
PROVISIONS	349 897	422 238
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	2 137 652	2 034 886
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 344	389 257
Dettes fiscales et sociales	115 630	173 445
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 685 627	2 597 589
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 445 181	2 521 202

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017

Rubriques	Exercice 2017		Exercice 2016
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	1 578 652		1 670 256
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 578 652	1 578 652	1 670 256
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits		1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 578 654	1 670 258
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 339	1 444
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		1 288 961	1 210 038
Impôts, taxes et versements assimilés		112 676	125 053
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		36 790	34 620
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			1
CHARGES D'EXPLOITATION		1 439 768	1 371 158
RESULTAT D'EXPLOITATION		138 886	299 100
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		45 362	51 844
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		45 280	51 149
Autres intérêts et produits assimilés		82	695
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		305 334	348 130
Dotations financières aux amortissements et provisions		4 309	
Intérêts et charges assimilées		301 025	348 130
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-259 972	-296 285
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-121 086	2 814
PRODUITS EXCEPTIONNELS		149 388	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		29 388	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		120 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		120 019	293 682
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		80 019	173 682
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40 000	120 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL		29 368	-293 682
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 773 405	1 722 103
TOTAL DES CHARGES		1 865 122	2 012 971
BENEFICE OU PERTE		-91 717	-290 868

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	2.4.3. Fiscalité	13
1.1. FAITS MARQUANTS.....	6	3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	14
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE		3.1. PRODUITS D'EXPLOITATION	14
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.		3.2. RESULTAT D'EXPLOITATION	14
1.1.1. Base d'établissement des états financiers	6	3.3. RESULTAT FINANCIER	14
1.1.2. Immobilisations.....	6	3.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	14
Valorisation des immobilisations	6	3.5. RESULTAT NET	15
Actif de démantèlement.....	7	4. AUTRES INFORMATIONS	15
Amortissement	7	4.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	15
1.1.3. Créances	7	4.2. EFFECTIF MOYEN	15
1.1.4. Provisions pour risques et charges	7	4.3. ENTREPRISES LIEES.....	15
Provision pour litige	7	4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	16
Provision pour démantèlement	7	4.4.1. Engagements donnés	16
1.1.5. Valeurs mobilières de placement .	8	4.4.2. Engagements reçus	16
2. NOTES SUR LE BILAN	9	4.5. EVENEMENTS POST-CLOTURE	16
2.1. ACTIF IMMOBILISE	9	4.6. CREDIT-BAIL MOBILIER	16
2.1.1. Tableau des immobilisations	9		
2.1.2. Tableau des amortissements.....	10		
2.1.3. Immobilisations financières.....	10		
2.2. ACTIF CIRCULANT.....	11		
2.2.1 Etat des créances.....	11		
2.2.2 Produits à recevoir.....	11		
2.2.3 Valeurs mobilières de placement	11		
2.2.4 Disponibilités	11		
2.2.5 Charges constatées d'avance ...	11		
2.3. CAPITAUX PROPRES	12		
2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres	12		
2.3.2. Provisions pour risques et charges	12		
2.4. DETTES	13		
2.4.1. Etat des dettes.....	13		
2.4.2. Charges à payer	13		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition du 31 décembre 2017, dont le total est de 2 445 181€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -91 717€.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1er janvier 2017 et se finissant le 31 décembre 2017.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Faits marquants

Le parc éolien composé de 6 éoliennes d'une puissance totale de 10,02 MW mis en production industrielle le 02 Janvier 2009, a réalisé une production électrique sur 2017 de 17,07 GWh contre 18,2 GWh sur l'exercice 2016 soit une baisse de production de 6,2%.

1.2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable homologué le 4 novembre 2016 par le règlement 2016-07 du Comité de la Réglementation Comptable et en intégrant les dispositions des nouveaux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement 2002-10 relatif aux amortissements et dépréciations des actifs et le règlement 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

1.1.1. Base d'établissement des états financiers

La société a appliqué dans ses états financiers individuels clos au 31 décembre 2017 les règles suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

1.1.2. Immobilisations

Valorisation des immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au coût de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour coût de démantèlement. Une révision du contrat de démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	4 ans
Matériel et outillage	L	5 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc éolien. Au 31 décembre 2017, la durée de vie restante est de 18 années.

1.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

1.1.4. Provisions pour risques et charges*Provision pour litige*

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le coût fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1.1.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1. Actif immobilisé

2.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	379 214	7 659			386 873
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	424 978	7 659	0	0	432 627
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	474 896	7 659	0	0	482 545

2.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	33 267	4 159		37 427
Total 1	33 267	4 159	0	37 427
Terrains	8 449	1 120		9 570
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	90 201	31 510		121 711
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	98 651	32 631	0	131 282
TOTAL	131 918	36 790	0	168 709

2.1.3. Immobilisations financières

Un crédit preneur de 2 050 000€ a été consenti en 2008 au pool bancaire Unifergie / Oseo / Energeco (crédit-bailleur) dans le cadre de la signature du contrat de crédit-bail pour le financement des 6 éoliennes implantées à St Félix du Lauragais.

Le remboursement du crédit preneur échelonné sur la durée du crédit-bail (12 ans) est déduit des redevances de crédit-bail facturées à échéance trimestrielle à 3V Développement. Au 31 décembre 2017, le solde du crédit preneur était de 971 739€.

2.2. Actif circulant

2.2.1 Etat des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	465 444	465 444	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	115 934	115 934	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Fournisseurs débiteurs	1 513	1 513	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	582 891	582 891	0

Les créances clients correspondent à la facture de production d'électricité du mois de décembre 2017. Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

2.2.2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2017 pour un montant de 25 538 € correspondent principalement à la demande de remboursement partiel de la CVAE et des taxes additionnelles acquittées au titre des exercices 2015 et 2016.

2.2.3 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2017, il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

2.2.4 Disponibilités

Les comptes bancaires présentés au 31 décembre 2017 indiquent un solde positif d'un montant de 80 306€.

2.2.5 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2017, il n'y a pas de charges constatées d'avance.

2.3. Capitaux propres

2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2016	Affectation du résultat	+	-	Au 31/12/2017
Capital	39 000				39 000
Réserve légale	0				0
Report à nouveau	-246 756		-290 868		-537 625
Résultat de l'exercice	-290 868	290 868	-91 718		-91 717
TOTAL	-498 625	290 868	-382 586	0	-590 343

Le capital est composé de 390 actions de 100 euros de valeur nominale.

2.3.2. Provisions pour risques et charges

	A nouveau	Dotations	Reprises	Solde
Provisions pour risques	120 000	40 000	-120 000	40 000
Provisions pour démantèlement	302 238	7 659		309 897
TOTAL	422 238	47 659	-120 000	349 897

La provision pour démantèlement de 309 897 € reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

La provision pour risques de 40 000 € correspond à la provision pour litige avec un propriétaire suite à l'appel du jugement en première instance.

2.4. Dettes

2.4.1. Etat des dettes

DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêt Voltalia	2 137 652	2 137 652		
Fournisseurs et comptes rattachés	432 344	432 344		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts et comptes rattachés	115 630	115 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 685 626	2 685 626	0	0

2.4.2. Charges à payer

Montants des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	2017
Prêt Voltalia – intérêts courus	31 333
Dettes fournisseurs	45 001
Autres charges à payer	115 631
TOTAL	191 965

2.4.3. Fiscalité

Depuis le 1er janvier 2012, 3V Développement a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est Voltalia SA.

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées. En l'absence de résultat imposable 2017, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Produits d'exploitation

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Vente d'électricité	1 578 652	1 670 256	-5,48%
TOTAL	1 578 652	1 670 256	-5,48 %

Le chiffre d'affaires est en diminution sur l'exercice 2017, suite aux aléas du vent.

3.2. Résultat d'exploitation

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Produits d'exploitation	1 578 654	1 670 258	-5,48%
Charges d'exploitation	1 439 768	1 371 158	5,00%
TOTAL	138 886	299 100	

3.3. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à (259 972) € et s'analyse comme suit :

- charges d'intérêt de crédit-bail.....	(269 693) €
- charges d'intérêts du compte courant Voltalia.....	(31 333) €
- moins-value latente Sicav	(4 309) €
- produits d'intérêts issus du prêt preneur	45 280 €
- revenus des VMP	82 €

3.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'établit à 29 368 € et s'analyse comme suit :

- Charges sur exercice antérieur.....	(80 019) €
- Dotations prov. Risques et charges exceptionnelles.....	(40 000) €
- Rep/Dotations prov. Risques et charges exceptionnelles.....	120 000 €
- Produits sur exercice antérieur.....	29 388 €

3.5. Résultat net

Le résultat net de l'exercice s'établit à -91 717€.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

VOLTALIA SA, 28 rue de Mogador, 75009 PARIS

N° Siret : 485 182 448 00079

4.2. Effectif moyen

Il n'y a pas de salarié au 31/12/2017. La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

	Montant concernant les entreprises liées
Emprunts et dettes financières divers	2 137 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 997
Charges	69 950
Produits	

4.4. Engagements hors bilan

4.4.1. Engagements donnés

- Dans le cadre de la conclusion d'un contrat de crédit-bail par la société 3V Développement
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement (détenues par Voltalia SA) au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'à la prise d'effet de la location (crédit-bailleur).
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur) :
 - Créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans,
 - créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes,
 - Créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

4.4.2. Engagements reçus

Néant

4.5. Evènements post-clôture

Néant

4.6. Crédit-bail mobilier

Le contrat de crédit-bail avec Unifergie d'une durée de 12 ans a démarré à la date de mise en service industrielle soit le 2 janvier 2009.

Les échéances, à principal plus intérêts constants, sont de 287 400€ HT par trimestre. La dernière échéance prévoit une option de rachat de l'actif à sa valeur résiduelle soit 3 318 152€.

En euros	Installations	Autres	Total
	Matériel		
	Outillage		
Valeur d'origine	12 210 035		12 210 035
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	8 140 023		8 140 023
- Dotations de l'exercice	1 017 503		1 017 503
TOTAL	9 157 526		9 157 526
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	5 581 582		5 581 582
- Exercice	840 660		840 660
TOTAL	6 422 242		6 422 242
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	877 135		877 135
- à plus d'un an et cinq au plus	4 910 659		4 910 659
- à plus de cinq ans	0		0
TOTAL	5 787 793		5 787 793
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans	3 283 105		3 283 105
TOTAL	3 318 152		3 318 152
Montent pris en charge dans l'exercice	840 660		840 660

The background is a solid blue color. On the left side, there are several thin, white, curved lines that sweep upwards and outwards. Another set of similar white curved lines is positioned in the upper right quadrant of the page.

SAS 3V DEVELOPPEMENT
28 Rue de Mogador

75009 PARIS 9E
FRANCE
Tel : 0144631440

3 V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39.000 euros

Siège social : 28 rue de Mogador – 75009 Paris

439 729 096 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 17 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit et le 17 mai, à 9h00,

La soussignée :

La société VOLTALIA SA, société anonyme dont le siège est sis 28, rue de Mogador, 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 485 182 448, représentée par son directeur général Monsieur Sébastien CLERC,

Associé unique (ci-après « Associé unique ») de la société 3 V DEVELOPPEMENT, (ci-après la « Société »),

Déclare que MAZARS, commissaire aux comptes dûment convoqué, est absent et a été informé de la présente décision conformément à la loi.

Rappelle qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour ci-après reproduit :

- rapport de gestion et présentation par le président des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice,
- examen des conventions visées aux articles L. 223-19 et L. 227-10 code de commerce,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- quitus au président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- consultation de l'associé unique, en application de l'article L. 225-248 du code de

commerce, sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société,

- transfert du siège social.

Et prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Quitus au président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé

L'Associé unique,

Connaissance prise du rapport de gestion du président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes de cet exercice qui se soldent par un déficit de 91 717,88 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports,

prend acte qu'il n'y a pas eu amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles ni dépenses somptuaires au cours de l'exercice écoulé.

donne en conséquence quitus, au président de la Société sous sa forme de société par actions simplifiée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique,

connaissance prise du rapport de gestion du président,

prend acte que les conventions réglementées suivantes, visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- le 26 octobre 2007 : conclusion d'un emprunt à Voltalia SA dans le cadre du financement par crédit-bail,
- le 22 octobre 2007 : conclusion d'une convention de trésorerie avec Voltalia SA,
- le 30 juin 2009 : conclusion d'une convention de refacturation du personnel d'exploitation avec Voltalia SA.

TROISIEME DECISION

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Associé unique,

connaissance prise du rapport de gestion du président,

constatant que le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à la somme de 91 717,88 euros,

décide d'affecter ce déficit au compte de report à nouveau débiteur qui, au résultat de cette affectation s'élèvera à (629 343,11) euros.

QUATRIEME DECISION

Le Président, après avoir analysé la situation de la Société telle qu'elle apparaît à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'arrêté à la première résolution, et ayant constaté que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social,

décide, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité de la Société.

Prend acte du fait que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, c'est-à-dire au plus tard le 31 décembre 2017, de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social au 84/86 Boulevard de Sébastopol 75003 Paris à compter du 1er juillet 2018 et en conséquence de modifier l'article 4 des Statuts comme suit :

« Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé 84 Boulevard de Sébastopol 75003 Paris ».

Le reste de l'article sans changement.

L'Associé unique rappelle, conformément à la loi, qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qu'énoncé, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé unique.



VOLTALIA SA
Représentée par Sébastien CLERC



Assemblée générale annuelle du 17 mai 2018

Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Le présent rapport a été établi afin de vous rendre compte de l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le rapport du commissaire aux comptes a été mis à votre disposition dans les conditions légales.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL ECOULE

Nous vous rappelons que la Société a été constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en date du 2 novembre 2001 puis transformée en société par actions simplifiée par décisions des associés le 25 juillet 2007.

Le parc éolien composé de 6 éoliennes d'une puissance totale de 10 MW mis en production industrielle le 02 Janvier 2009, a réalisé une production électrique sur 2017 de 17.1 Gwh contre 18.2 Gwh sur l'exercice 2016 soit une baisse de production de 6.1%.

II. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La société entend poursuivre sa production d'électricité au sein de son parc.

III. PRESENTATION DES COMPTES, APPROBATION DES DEPENSES DITES SOMPTUAIRES ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice a été d'une durée de douze mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

PM





Présentation des comptes

A la clôture de l'exercice, les valeurs significatives sont les suivantes :

ACTIF

	-	IMMOBILISATIONS NETTES :	1 782 K€
<i>Dont</i>	-	Immobilisations brutes :	1 955 K€
	-	Amortissements	(173) K€
	-	ACTIF CIRCULANT :	663 K€
<i>Dont</i>	-	Clients et comptes rattachés.....	465 K€
	-	Autres créances.....	117 K€
	-	Disponibilités.....	80 K€

Les 500 K€ de nantissement d'un compte de réserve en garantie du contrat de crédit bail avec Unifergie, Natexis Energieco et Oséo sont en titres immobilisés.

Les autres créances correspondent aux créances de TVA.

Le poste clients et comptes rattachés correspond au chiffre d'affaires de vente d'électricité au mois de décembre 2017 pour 174 K€ et de la créance EDF pour 292 K€.

PASSIF

Les capitaux propres ressortent à (590) K€ intégrant :

-	le capital social de	39 K€,
-	le report à nouveau débiteur pour	(538) K€
-	Le déficit de l'exercice de	(92) K€
-	Les autres postes du passif sont de :	3 020 K€
-	Provisions pour risques et charges.....	350 K€
-	Dettes financières diverses.....	2 138 K€
-	Dettes fournisseurs.....	432 K€
-	Dettes fiscales et sociales.....	116 K€

Les dettes financières concernent principalement :

-	Dettes sur participation de Voltalia	2 106 K€
-	Intérêts courus s/ dette de participation	31 K€



En application de l'article L. 441-1-1 du code de commerce, nous vous indiquons les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients :

	Article D. 441 1 - 1° Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 1 - 2° Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées						2	1					1
Montant total des factures concernées TTC			292	936		1 228	174 714	116 802				116 802
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice												
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							12%	8%				8%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai legal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux (préciser) 30 jours date de facture						☐ Délais contractuels : (préciser) Fin de mois de facturation ☐ Délais légaux (préciser)					

L'activité de l'exercice, particulièrement au travers du compte de résultat, fait ressortir les éléments significatifs suivants :

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice a été de 1 579 K€ provient de la vente d'énergie à EDF.

Les charges d'exploitation à hauteur de (1 440) K€ regroupent notamment :

- Redevance de crédit-bail Unifergie (841) K€
- Sous-traitance générale..... (39) K€
- Locations, baux..... (50) K€
- Assurance (20) K€
- Entretien, maintenance (300) K€
- Honoraires Experts Comptables, CAC (9) K€
- Honoraires et frais juridiques..... (11) K€
- CVAE, CFE, taxes foncières..... (113) K€
- Dotations aux amortissements..... (37) K€



Le résultat financier s'élève à (260) K€, correspond principalement :

- aux charges d'intérêts sur le crédit-bail pour (270) K€
- aux intérêts sur l'avance versée par Voltalia à hauteur de (31) K€
- aux moins-value latente des Sicav à hauteur de (4) K€
- aux produits d'intérêts du prêt preneur à hauteur de 45 K€

Le résultat net de l'exercice 2017 ressort à un montant de (92) K€.

Approbation des amortissements et dépenses visés à l'article 39.4 du Code Général des Impôts

Il n'y a pas eu d'amortissements excédentaires ni de dépenses somptuaires, tels que visés à l'article 39.4 du Code Général des Impôts au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Distribution de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au cours des trois derniers exercices.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice d'un montant de 91 717,88 euros au compte de report à nouveau.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de (590 343,11) euros.

L'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité de la Société

Les associés, après avoir analysé la situation de la Société telle qu'elle apparaît à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'approuvés à la première résolution, et ayant constaté que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social,

décident, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité de la Société.

Prennent acte que les résultats de l'exercice ne nous permettent pas de reconstituer nos capitaux propres qui demeurent inférieurs à la moitié du capital.

Conformément à la loi, nous indiquons qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la Société.

IV. DESCRIPTION DES PROGRES REALISES, DIFFICULTES RENCONTREES

Perte due à la récupération des intérêts sur les aides versées suite à la décision de la Commission Européenne pour 173 446 € en 2016. Au 31 décembre 2017, la dette à rembourser est de 115 631 € selon le plan d'étalement convenu.

V. ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.



VI. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

VII. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que la Société n'a ni filiale ni participation.

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Une convention d'avance en compte courant a été conclue avec Voltalia SA le 9 octobre 2007.
- La Société est par ailleurs partie à la convention de trésorerie conclue entre la société Voltalia et diverses sociétés du groupe le 8 janvier 2007.
- Une convention de refacturation du personnel d'exploitation a été conclue le 30 juin 2009 avec Voltalia SA.

C'est dans ces conditions que nous vous proposons de vous prononcer sur les résolutions dont le texte vous est proposé par votre président.

Paris, le 22 mai 2018

Voltalia SA
Représentée par Sébastien Clerc

3V DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

3V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39 000 €

Siège social : 28 rue de Mogador 75009 Paris

RCS Paris 439 729 096

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3V DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 16 mai 2018

Le commissaire aux comptes

MAZARS



JULIETTE DECOUX

I. BILAN AU 31/12/2017

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918	37 427	12 490	16 650
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	9 570	36 184	37 304
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	386 873	121 711	265 161	289 013
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	500 714	4 309	496 405	500 714
Prêts	971 739		971 739	1 112 881
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 955 000	173 018	1 781 981	1 956 565
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	465 444		465 444	89 197
Autres créances	117 448		117 448	72 878
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				140 093
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	80 306		80 306	245 730
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				16 737
ACTIF CIRCULANT	663 199		663 199	564 637
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 618 199	173 018	2 445 181	2 521 202

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-537 625	-246 756
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-91 717	-290 868
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-590 343	-498 625
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	40 000	120 000
Provisions pour charges	309 897	302 238
PROVISIONS	349 897	422 238
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	2 137 652	2 034 886
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 344	389 257
Dettes fiscales et sociales	115 630	173 445
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 685 627	2 597 589
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 445 181	2 521 202

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017

Rubriques	Exercice 2017		Exercice 2016
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	1 578 652		1 670 256
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 578 652		1 670 256
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits		1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 578 654	1 670 258
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 339	1 444
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		1 288 961	1 210 038
Impôts, taxes et versements assimilés		112 676	125 053
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		36 790	34 620
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			1
CHARGES D'EXPLOITATION		1 439 768	1 371 158
RESULTAT D'EXPLOITATION		138 886	299 100
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		45 362	51 844
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		45 280	51 149
Autres intérêts et produits assimilés		82	695
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		305 334	348 130
Dotations financières aux amortissements et provisions		4 309	
Intérêts et charges assimilées		301 025	348 130
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-259 972	-298 285
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-121 086	2 814
PRODUITS EXCEPTIONNELS		149 388	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		29 388	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		120 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		120 019	293 682
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		80 019	173 682
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40 000	120 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL		29 368	-293 682
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 773 405	1 722 103
TOTAL DES CHARGES		1 865 122	2 012 971
BENEFICE OU PERTE		-91 717	-290 868

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6	2.4.3. Fiscalité	13
1.1. FAITS MARQUANTS	6	3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	14
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE		3.1. PRODUITS D'EXPLOITATION	14
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.		3.2. RESULTAT D'EXPLOITATION	14
1.1.1. Base d'établissement des états financiers.....	6	3.3. RESULTAT FINANCIER	14
1.1.2. Immobilisations.....	6	3.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	14
Valorisation des immobilisations.....	6	3.5. RESULTAT NET	15
Actif de démantèlement.....	7	4. AUTRES INFORMATIONS	15
Amortissement.....	7	4.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	15
1.1.3. Créances.....	7	4.2. EFFECTIF MOYEN	15
1.1.4. Provisions pour risques et charges.....	7	4.3. ENTREPRISES LIEES	15
Provision pour litige.....	7	4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN	16
Provision pour démantèlement.....	7	4.4.1. Engagements donnés.....	16
1.1.5. Valeurs mobilières de placement.....	8	4.4.2. Engagements reçus.....	16
2. NOTES SUR LE BILAN	9	4.5. EVENEMENTS POST-CLOTURE	16
2.1. ACTIF IMMOBILISE	9	4.6. CREDIT-BAIL MOBILIER	16
2.1.1. Tableau des immobilisations.....	9		
2.1.2. Tableau des amortissements.....	10		
2.1.3. Immobilisations financières.....	10		
2.2. ACTIF CIRCULANT	11		
2.2.1. Etat des créances.....	11		
2.2.2. Produits à recevoir.....	11		
2.2.3. Valeurs mobilières de placement	11		
2.2.4. Disponibilités.....	11		
2.2.5. Charges constatées d'avance	11		
2.3. CAPITAUX PROPRES	12		
2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	12		
2.3.2. Provisions pour risques et charges.....	12		
2.4. DETTES	13		
2.4.1. Etat des dettes.....	13		
2.4.2. Charges à payer.....	13		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition du 31 décembre 2017, dont le total est de 2 445 181€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -91 717€.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1er janvier 2017 et se finissant le 31 décembre 2017.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Faits marquants

Le parc éolien composé de 6 éoliennes d'une puissance totale de 10,02 MW mis en production industrielle le 02 Janvier 2009, a réalisé une production électrique sur 2017 de 17,07 GWh contre 18,2 GWh sur l'exercice 2016 soit une baisse de production de 6,2%.

1.2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable homologué le 4 novembre 2016 par le règlement 2016-07 du Comité de la Réglementation Comptable et en intégrant les dispositions des nouveaux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement 2002-10 relatif aux amortissements et dépréciations des actifs et le règlement 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

1.1.1. Base d'établissement des états financiers

La société a appliqué dans ses états financiers individuels clos au 31 décembre 2017 les règles suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

1.1.2. Immobilisations

Valorisation des immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au coût de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour coût de démantèlement. Une révision du contrat de démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	4 ans
Matériel et outillage	L	5 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc éolien. Au 31 décembre 2017, la durée de vie restante est de 18 années.

1.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

1.1.4. Provisions pour risques et charges*Provision pour litige*

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le coût fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1.1.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1. Actif immobilisé

2.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	379 214	7 659			386 873
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	424 978	7 659	0	0	432 627
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	474 896	7 659	0	0	482 545

2.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	33 267	4 159		37 427
Total 1	33 267	4 159	0	37 427
Terrains	8 449	1 120		9 570
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	90 201	31 510		121 711
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	98 651	32 631	0	131 282
TOTAL	131 918	36 790	0	168 709

2.1.3. Immobilisations financières

Un crédit preneur de 2 050 000€ a été consenti en 2008 au pool bancaire Unifergie / Oseo / Energeco (crédit-bailleur) dans le cadre de la signature du contrat de crédit-bail pour le financement des 6 éoliennes implantées à St Félix du Lauragais.

Le remboursement du crédit preneur échelonné sur la durée du crédit-bail (12 ans) est déduit des redevances de crédit-bail facturées à échéance trimestrielle à 3V Développement. Au 31 décembre 2017, le solde du crédit preneur était de 971 739€.

2.2. Actif circulant

2.2.1 Etat des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	465 444	465 444	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	115 934	115 934	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Fournisseurs débiteurs	1 513	1 513	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	582 891	582 891	0

Les créances clients correspondent à la facture de production d'électricité du mois de décembre 2017. Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

2.2.2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2017 pour un montant de 25 538 € correspondent principalement à la demande de remboursement partiel de la CVAE et des taxes additionnelles acquittées au titre des exercices 2015 et 2016.

2.2.3 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2017, il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

2.2.4 Disponibilités

Les comptes bancaires présentés au 31 décembre 2017 indiquent un solde positif d'un montant de 80 306€.

2.2.5 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2017, il n'y a pas de charges constatées d'avance.

2.3. Capitaux propres

2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2016	Affectation du résultat	+	-	Au 31/12/2017
Capital	39 000				39 000
Réserve légale	0				0
Report à nouveau	-246 756		-290 868		-537 625
Résultat de l'exercice	-290 868	290 868	-91 718		-91 717
TOTAL	-498 625	290 868	-382 586	0	-590 343

Le capital est composé de 390 actions de 100 euros de valeur nominale.

2.3.2. Provisions pour risques et charges

	A nouveau	Dotations	Reprises	Solde
Provisions pour risques	120 000	40 000	-120 000	40 000
Provisions pour démantèlement	302 238	7 659		309 897
TOTAL	422 238	47 659	-120 000	349 897

La provision pour démantèlement de 309 897 € reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

La provision pour risques de 40 000 € correspond à la provision pour litige avec un propriétaire suite à l'appel du jugement en première instance.

2.4. Dettes

2.4.1. Etat des dettes

DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêt Voltalia	2 137 652	2 137 652		
Fournisseurs et comptes rattachés	432 344	432 344		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts et comptes rattachés	115 630	115 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 685 626	2 685 626	0	0

2.4.2. Charges à payer

Montants des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	2017
Prêt Voltalia – intérêts courus	31 333
Dettes fournisseurs	45 001
Autres charges à payer	115 631
TOTAL	191 965

2.4.3. Fiscalité

Depuis le 1er janvier 2012, 3V Développement a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est Voltalia SA.

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées. En l'absence de résultat imposable 2017, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Produits d'exploitation

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Vente d'électricité	1 578 652	1 670 256	-5,48%
TOTAL	1 578 652	1 670 256	-5,48 %

Le chiffre d'affaires est en diminution sur l'exercice 2017, suite aux aléas du vent.

3.2. Résultat d'exploitation

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Produits d'exploitation	1 578 654	1 670 258	-5,48%
Charges d'exploitation	1 439 768	1 371 158	5,00%
TOTAL	138 886	299 100	

3.3. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à (259 972) € et s'analyse comme suit :

- charges d'intérêt de crédit-bail.....(269 693) €
- charges d'intérêts du compte courant Voltalia..... (31 333) €
- moins-value latente Sicav (4 309) €
- produits d'intérêts issus du prêt preneur45 280 €
- revenus des VMP 82 €

3.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'établit à 29 368 € et s'analyse comme suit :

- Charges sur exercice antérieur..... (80 019) €
- Dotations prov. Risques et charges exceptionnelles..... (40 000) €
- Rep/Dotations prov. Risques et charges exceptionnelles..... 120 000 €
- Produits sur exercice antérieur..... 29 388 €

3.5. Résultat net

Le résultat net de l'exercice s'établit à -91 717€.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

VOLTALIA SA, 28 rue de Mogador, 75009 PARIS

N° Siret : 485 182 448 00079

4.2. Effectif moyen

Il n'y a pas de salarié au 31/12/2017. La société Valtalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

	Montant concernant les entreprises liées
Emprunts et dettes financières divers	2 137 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 997
Charges	69 950
Produits	

4.4. Engagements hors bilan

4.4.1. Engagements donnés

- **Dans le cadre de la conclusion d'un contrat de crédit-bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement (détenues par Voltalia SA) au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'à la prise d'effet de la location (crédit-bailleur).
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement (crédit-bailleur) :
 - o Créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans,
 - o créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes,
 - o Créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

4.4.2. Engagements reçus

Néant

4.5. Evènements post-clôture

Néant

4.6. Crédit-bail mobilier

Le contrat de crédit-bail avec Unifergie d'une durée de 12 ans a démarré à la date de mise en service industrielle soit le 2 janvier 2009.

Les échéances, à principal plus intérêts constants, sont de 287 400€ HT par trimestre. La dernière échéance prévoit une option de rachat de l'actif à sa valeur résiduelle soit 3 318 152€.

En euros	Installations	Autres	Total
	Matériel Outillage		
Valeur d'origine	12 210 035		12 210 035
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	8 140 023		8 140 023
- Dotations de l'exercice	1 017 503		1 017 503
TOTAL	9 157 526		9 157 526
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	5 581 582		5 581 582
- Exercice	840 660		840 660
TOTAL	6 422 242		6 422 242
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	877 135		877 135
- à plus d'un an et cinq au plus	4 910 659		4 910 659
- à plus de cinq ans	0		0
TOTAL	5 787 793		5 787 793
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans	3 283 105		3 283 105
TOTAL	3 318 152		3 318 152
Montant pris en charge dans l'exercice	840 660		840 660